

V1 – RACB 2WD TROPHY

1. CONDITIONS GENERALES DU CHAMPIONNAT 2 WD TROPHY

Le RACB organise le Championnat RACB 2WD TROPHY qui est la propriété du RACB

Le Championnat RACB 2WD TROPHY est régit par le Code Sportif International de la FIA en vigueur ses annexes (le Code) et le présent règlement qui comprend les articles applicables aux championnats suivants :

- Championnat RACB des Rallyes pour Pilotes et Co-pilotes
- RACB 2WD TROPHY pour Co-pilotes et Co-pilotes

1.1 GENERALITE

1.1.1 Tout détenteur d'une licence de type Rallye du RACB, d'une ASN reconnue par la FIA ou d'une licence One « Event RACB 2WD Trophy » peut participer à un rallye inscrit au RACB 2WD TROPHY

1.1.2 La licence « One Event RACB 2WD Trophy » est à demander sur le site du RACB sport au plus tard quatre jours avant le contrôle des licences d'une épreuve du RACB 2WD Trophy.

1.1.3 Les membres d'équipages émanant d'une autre ASN pourront participer à une manche du Championnat 2WD Trophy. Pour marquer des points au Championnat 2WD Trophy, ils doivent s'inscrire au championnat BRC 2022.

CHAMPIONNAT ET POINTS

3. EXIGENCES CONCERNANT LES CHAMPIONNATS

3.1 POINTS DU CHAMPIONNAT

3.1.2 Pour chaque rallye comptant pour le Championnat RACB 2WD Trophy, les points seront attribués sur base de classements spécifiques Championnat (Général et Classe) établis à l'issue de chaque rallye.

1) Classement général du 2WD Trophy :

Attribution des points aux 10 premières voitures : 25 – 18 – 15 – 12 – 10 – 8 – 6 – 4 – 2 – 1

2) Classement par classe du 2WD Trophy :

Attribution des points aux 10 premières voitures : 25 – 18 – 15 – 12 – 10 – 8 – 6 – 4 – 2 – 1

4.4 Tous les résultats seront repris pour l'établissement du classement final du RACB 2WD Trophy.

VOITURES ADMISES

12. VOITURES ADMISES AUX RALLYES DU RACB 2WD TROPHY

12.1 RESUME

Le RACB 2WD TROPHY est réservé uniquement aux véhicules homologués conformes aux règlements sportifs et techniques du RACB Sport 2022 et ayant les caractéristiques suivantes :

- Les voitures quatre roues motrices ne sont pas autorisées
- Seules les voitures 2 roues motrices
- Les voitures ayant une cylindrée corrigée inférieure à 2000cc
- Les pneumatiques utilisés seront de type conventionnel
- Le carburant utilisé sera du carburant commercial utilisable pour les véhicules du grand public.

Les voitures devront apposer un autocollant RACB 2WD Trophy sur le toit du véhicule coté Co-pilote.

Seules pourront participer au RACB 2WD Trophy les voitures suivantes :

12.2 CLASSES DES VOITURES

CLASSES		GROUPES
RC4	Groupe N (atmo entre 1600cc et 2000cc)	Voitures du Groupe N conformes à l'Art. 254 de l'Annexe J 2019. (N3)
	Groupe A (jusqu' à 2000 cc)	Voitures du Groupe A conformes à l'Art. 255 de l'Annexe J 2019.
RC5	Groupe N (atmo jusqu'à 1600cc)	Voitures du Groupe N jusqu' à 1600cc conformes à l'Art. 254 de l'Annexe J 2019.
NCE	E11 entre 1600cc et 2000cc	Voitures conformes au règlement technique RACB Sport GROUPE E 2022
	E10 entre 1400cc et 1600cc	
	E9 jusqu' à 1400cc	
NCM	M15 entre 1600cc et 2000cc	Voitures conformes au règlement technique RACB Sport GROUPE M 2022
	M14 entre 1400cc et 1600cc	
	M13 jusqu' à 1400cc	

Les voitures doivent être conformes aux prescriptions des Classes et Groupes Nationaux, ainsi qu'aux éventuelles prescriptions supplémentaires des règlements sportifs et techniques du 2WD Rally Trophy.

13. PNEUMATIQUES

13.1 POUR TOUS LES TYPES DE VOITURES ET TOUS LES CONCURRENTS

Les pneumatiques doivent avoir le marquage légal «E» ou «DOT».

Ils doivent avoir un diamètre extérieur minimal correspondant à la période en question (voir l'Article 8.4.2 de l'Annexe K).

À tout moment du rallye, la profondeur des sculptures ne doit pas être inférieure à 1,6 mm et ceci sur au moins 3/4 de la bande de roulement.

L'utilisation de tout dispositif permettant au pneumatique de conserver ses performances avec une pression interne égale ou inférieure à la pression atmosphérique est interdite. L'intérieur du pneumatique (espace compris entre la jante et la partie interne du pneumatique) ne doit être rempli que par de l'air.

Les pneumatiques ne peuvent pas porter la mention « Pas pour usage sur route » ni « Pour Course Seulement », ni impliquer aucune indication limitant, précisant ou recommandant une utilisation en compétition.

Toute altération, modification ou adaptation (qui inclut la découpe de rainures supplémentaires aussi appelé retailage) de pneus autres que l'usure normale est interdite.

Les pneumatiques et/ou leur dessin ne peuvent pas être présents dans liste FIA des pneus asphalte éligible en rallye, quelle que soit la dimension du pneumatique »

61.3 CARBURANT

61.3.1 Les équipages DOIVENT utiliser le carburant vendu et distribué au grand public aux stations d'essence indiqués et autorisés par l'organisateur dans le roadbook. Ce carburant doit être versé directement dans le réservoir de carburant de la voiture depuis une pompe fixe et utilisable pour les véhicules du grand public. L'équipage doit utiliser uniquement pompes fixes de la station sans aide physique externe

61.3.2 Les véhicules ne ravitaillent pas par la goulotte d'origine sont soumis aux articles suivant du BRC 2022 :

- 61.4 Procédures spécifiques aux zones de ravitaillement exécutées par le fournisseur agréé par le racb sport
- 62. Utilisation du carburant.